UNAC REGIONAL

A Tous PNC

REGIONAL CAE

www.unac.asso.fr/regional
unac.regional@gmail.com

2 décembre 2012

STOP AU FAVORITISME !

Lors du CE d'octobre 2012, la Direction s'est réjouie de la signature, par tous les syndicats, de l'avenant du 9 octobre 2012 permettant l'affrètement en Côte d'Ivoire.
Nous pensions, en effet, que cette proposition allait pouvoir profiter au plus grand nombre d'entre nous.

Nous avons été trahis. L'UNAC a signé cet avenant pour permettre **à TOUS les PNC** de partir, et ce sur la totalité de la période d'affrètement.

La Direction voyant qu'aucun instructeur PNC ne postule pour la période d'un mois a donc décidé d'adapter son appel d'offres. Pour les instructeurs, et seulement pour eux, la période de détachement sera donc de 15 jours, avec tous les frais que cela engage… Nous constatons une fois de plus que certains PN sont privilégiés.

NOUS REFUSONS CES DIFFÉRENCES DE TRAITEMENT.

C'est une nouvelle preuve du manque de considération de la direction à l'égard des PNC qui travaillent chaque jour dans une ambiance délétère.